



Feuille de calcul pour l'acompte du 13% de la
TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

A régler avant le 31 Mai 2023

ENTREPRISE

Raison sociale:

N° Rue :

Code Postal :

Ville:

Nombre de Salariés :

N° de Siret :

N° de CCN

Nombre d'apprentis :

Code NAF :

N° d'Adhérent :

CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Masse Salariale 2022

€

MS

Taxe d'apprentissage brute

MS x 0,68%

€

TA

Montant du 13%

TA x 13%

€

Règlement total

€

RT

Autres Versements

AV

Total (RT-AV)

VERSEMENT ECOLE

LPP

CECAM

UAI 0740152N

Adresse de retour :

395 CHEMIN DE BEAUREGARD

74490 SAINT-JEOIRE

RIB

BIC AGRIFRPP881

IBAN FR76 1810 6000 1994 9537 2405 038

Chèque à établir à l'ordre de :

OGEC ESCR

Réf. à rappeler TA2023

Feuille de calcul exclusivement réservée pour le versement à l'établissement noté ci-dessus.

Date :

Cachet de votre entreprise

Signature :